NOVAGUARD™ 840

DESCRIPTION

Revêtement bicomposant époxy phénolique novolaque sans solvant

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Résistant aux eaux usées à forte concentrations d'H2S
- Convient sur acier primairisé ou en direct sur béton ou maçonnerie
- Bonne visibilité grâce à sa teinte claire
- Aspect brillant et lisse
- Réduction des risques d'explosion et d'incendie
- Convient pour le stockage des essences sans plomb
- Bonne résistance à divers produits chimiques et solvants
- Une version claire (semi-transparente) est disponible pour les systèmes renforcés avec des fibres de verres projetées ou mats de verre
- Excellente résistance au pétrole brut jusqu'à 120°C (250°F)
- Applicable au pistolet airless équipé d'une pompe rapport 60/1
- Conforme à la norme EI 1541 2.2 (revêtements destinés aux réservoirs de stockage et aux tuyauteries en contact avec les carburants avion)
- Conforme au NSF/ANSI Standard 61 pour l'eau potable lorsqu'appliqué et utilisé comme décrit sur http://info.nsf.org/

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Vert, crème, claire (semi-transparent)
- Brillant

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	1,3 kg/l (10,8 lb/US gal)
Extrait sec en volume	100%
COV (livré)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 106,0 g/kg max. 142,0 g/l (approx. 1,2 lb/US gal) 73,0 g/ltr (0,6 lb/gal) (Selon méthode 24 EPA) Chine GB 30981-2020 (testé) 25,0 g/l (approx. 0,2 lb/gal)
Epaisseur recommandée du film sec	300 - 600 µm (12,0 - 24,0 mils) selon le système
Rendement théorique	3,3 m^2/l pour 300 µm (134 ft^2/US gal pour 12,0 mils)
Sec au toucher	6 heures
Délai de recouvrement	Minimum: 24 heures Maximum: 2 mois
Réticulation complète	5 jours

NOVAGUARD™ 840

Informations sur le mélange	
Date Limite d'Utilisation Optimale	Base : minimum 24 mois si stockée dans un endroit frais et sec Durcisseur: minimum 24 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note:
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Rendement et épaisseur film sec
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Acier carbone

- Acier : décapage par projection d'abrasif au degré de soin SSPC-SP10 ou ISO Sa2½ minimum, profil de rugosité 50 - 125 µm (5.0 mils) (2.0 - 5.0 mils)
- Acier avec un primaire compatible (NOVAGUARD 260 ou PHENGUARD 930) qui doit être sec et exempt de toute pollution

Béton

- Eliminer la graisse, l'huile et tous autres contaminants conformément à la norme ASTM D4258
- Ponçer la surface conformément à la norme ASTM D4259 afin d'éliminer la pulvérulence, les produits de cure ou la laitance. Profil de rugosité - ICRI CSP 3 à 5
- NOVAGUARD 840 en combinaison avec PPG 884 Additive ou AMERCOAT 114A peut être utilisé en rebouchage pour certaines applications
- Le taux de transmission d'humidité maximal recommandé est de 1,36 kg / 93 m^2/ 24 heures testé selon les normes (ASTM F1869, test de chlorure de calcium ou selon ASTM D4263, test de la feuille plastique)
- L'humidité ne doit pas excéder 4% (ASTM D4944, méthode au gaz de carbure de calcium)

Température du support et conditions d'application

- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure à 5°C (41°F)
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure de 3°C (5°F) au point de rosée

MODE D'EMPLOI

Rapport de dosage en volume : base 80% - durcisseur 20%

- La température du mélange (base et durcisseur) doit être au moins de 20°C (68°F) de préférence
- À plus basse température, la viscosité est trop élevée pour application au pistolet
- Ne pas diluer
- Pour les conseils d'application : voir mode d'emploi

Durée de mûrissement du mélange

Sans

NOVAGUARD™ 840

Durée pratique d'utilisation du mélange
1 heure à 20°C (68°F)

Note: Voir INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - Durée pratique d'utilisation du mélange

Pistolet airless
- Utiliser un pistolet airless d'un rapport de pompe 60/1 et des tuyaux haute pression adaptés/un chauffage intégré ou des tuyaux chauffants peuvent s'avérer nécessaires pour éviter le refroidissement de la peinture à basse temperature ambiante
- La longueur des tuyaux doit être la plus courte possible

Diluant recommandé
Ne pas diluer

Diamètre de la buse
Env.0.53 mm (0.021 pouce)

Pression à la buse
A température de la peinture min 20°C (68°F) 28,0 MPa (env. 280 bar; 4061 p.s.i.). A 30°C (86°F) min. 22,0 MPa (env.. 220 bar; 3191 p.s.i.)

Brosse/rouleau
- Brosse : uniquement pour prétouches et réparations ponctuelles

Diluant recommandé
Ne pas diluer

SOLVANT DE NETTOYAGE
THINNER 90-53 ou THINNER 90-83

Note:
- Éliminer la peinture à l'intérieur de l'équipement de pulvérisation avant la fin de la durée pratique d'utilisation du mélange
- L'équipement doit être nettoyé soigneusement immédiatement après l'application

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rendement et épaisseur du film	
Epaisseur film sec	**Rendement théorique**
300 µm (12,0 mils)	3,3 m^2/l (134 ft^2/US gal)
600 µm (24,0 mils)	1,7 m^2/l (67 ft^2/US gal)

Note: Epaisseur film sec à la brosse: 150 µm (6,0 mils) maximum

NOVAGUARD™ 840

Mesure de l'épaisseur du film humide

- On obtient souvent un écart entre la mesure apparente de l'épaisseur humide et la valeur réelle appliquée . Ceci est dû à la thixotropie et à la tension de surface de la peinture qui retarde le dégazage de l'air enfermé dans le film de peinture.
- Il est recommandé d'appliquer une épaisseur fim humide supérieure de 60 µm (2,4 mils) à l'épaisseur film sec spécifiée

Mesure du film sec

- Du fait de sa faible dureté initiale, l'épaisseur du film sec ne peut pas être mesurée pendant quelques jours après l'application à cause de la pénétration de l'appareil de mesure dans le film de peinture
- L'épaisseur du film sec doit être mesurée en utilisant une feuille de calibrage placée entre le revêtement et l'appareil de mesure

Délai de recouvrement pour une épaisseur film sec jusqu'à 300 µm (12.0 mils)					
Recouvrable par...	**Délai**	**5°C (41°F)**	**10°C (50°F)**	**20°C (68°F)**	**30°C (86°F)**
Lui-même	Minimum	3,5 jours	36 heures	24 heures	16 heures
	Maximum	3 mois	3 mois	2 mois	1 mois

Note: Le support doit être sec et exempt de toute contamination

Temps de séchage pour une épaisseur film sec jusqu'à 300 µm (12.0 mils)			
Température du support	**Sec manipulable**	**Délai minimum pour contact avec produits pétroliers aliphatiques purs (voir note)**	**Délai pour contact avec produits chimiques**
5°C (41°F)	60 heures	10 jours	15 jours
10°C (50°F)	30 heures	5 jours	7 jours
20°C (68°F)	16 heures	60 heures	5 jours
30°C (86°F)	10 heures	36 heures	3 jours
40°C (104°F)	6 heures	18 heures	48 heures

Note:

- L'essence et les mélanges d'essence et d'alcool ne sont pas considérés comme de purs produits pétroliers aliphatiques, contacter votre représentant PPG pour plus d'information
- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le séchage (voir FICHES INFORMATIONS 1433 et 1434)

NOVAGUARD™ 840

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)	
Température du mélange	**Durée pratique d'utilisation du mélange**
10°C (50°F)	2 heures
20°C (68°F)	1 heure
30°C (86°F)	45 minutes

Note: La température pendant et après mélange peut s'élever suite à une réaction exothermique

Qualifications du produit

- Qualifié pour le ANSI/NSF Standard 61 (eau potable). Pour les instructions d'application NSF, prière de visiter le site web suivant: http://www.nsf.org/certified-products-systems/

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Bien qu'il s'agisse d'une peinture sans solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation et tout contact entre la peinture humide et les yeux et la peau
- Une ventilation adéquate est nécessaire dans les espaces confinés pour maintenir une bonne visibilité
- Si le personnel d'application doit être exposé à des concentrations au-dessus de la limite d'exposition, il doit porter des équipements de protection individuelle appropriés (EPI).

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Table de Conversion	FICHE INFORMATION	1410
• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Règles de sécurité pour les espaces confinés	FICHE INFORMATION	1433
• Instructions pour ventilation	FICHE INFORMATION	1434
• Nettoyage de l'acier et élimination de la rouille	FICHE INFORMATION	1490
• Spécification pour les abrasifs minéraux	FICHE INFORMATION	1491
• Hygrométrie – température du support – température de l'air	FICHE INFORMATION	1650

NOVAGUARD™ 840

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.